



Les tout-petits des familles d'expression anglaise ont-ils accès à vos services?

Guide de soutien à l'inclusion
des familles d'expression anglaise
en contexte de vulnérabilité

CHSSN

COMMUNITY HEALTH &
SOCIAL SERVICES NETWORK

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Ce guide a été produit par le CHSSN et est disponible à l'adresse suivante : chssn.org/fr/documents/guide-familles-expression-anglaise/

RECHERCHE ET RÉDACTION

Anne-Marie Čech, Gestionnaire de programme, CHSSN

Saïd Bergheul, Professeur et Directeur du laboratoire de recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Fannie Dagenais, Experte-conseil en communication

Kristy Findlay, Orthophoniste et Co-fondatrice, Centre Mosaïque de Québec

RÉVISION LINGUISTIQUE

Claude Levesque, Adjointe de programme, CHSSN

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Création W

ACCOMPAGNEMENT EN COMMUNICATION CLAIRE DU DROIT

Éducaloi

Éducaloi a rédigé la section *Utiliser l'anglais dans les OBNL : les règles de la Charte de la langue française présentée à la page 36. Grille d'auto-évaluation de votre organisme sur l'inclusion des familles d'expression anglaise* a été rédigée par le CHSSN et a fait l'objet d'une validation juridique et d'une révision en communication claire par Éducaloi. Les règles juridiques contenues dans l'annexe et la grille d'autoévaluation sont valides en date du 14 mai 2026.



Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à la relecture de ce document :

Karoll-Ann Carrier, Montérégie East Partnership for the English-speaking Community

Marie-Claude Dufour, Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec

Nathalie Jalabert, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Marilou Fuller, Réseau pour un Québec Famille

Jody Lessard, North Shore Community Association

Marie Simard, Confédération des organismes familiaux du Québec

Sandrine Tarjon, Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Sofie Therrien, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Corinne Vachon Croteau, Réseau pour un Québec Famille

Pour citer ce document :

Réseau communautaire de santé et de services sociaux (CHSSN). Vos services sont-ils accessibles aux tout-petits d'expression anglaise : Guide de soutien à l'inclusion des familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité. Québec, Québec, 2026.

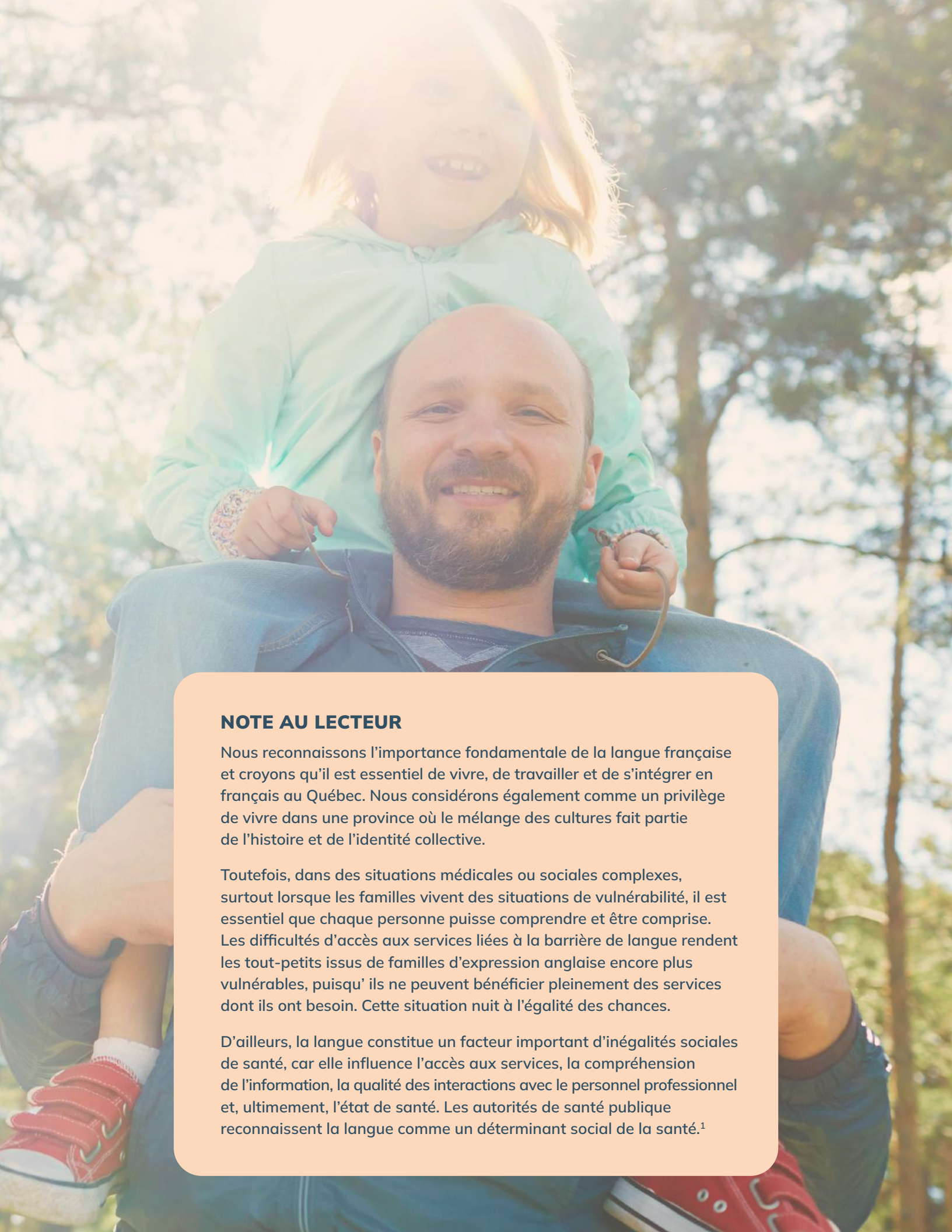
ISBN

Version imprimée : 978-2-9824892-0-2

Version PDF : 978-2-9824892-1-9

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026





NOTE AU LECTEUR

Nous reconnaissons l'importance fondamentale de la langue française et croyons qu'il est essentiel de vivre, de travailler et de s'intégrer en français au Québec. Nous considérons également comme un privilège de vivre dans une province où le mélange des cultures fait partie de l'histoire et de l'identité collective.

Toutefois, dans des situations médicales ou sociales complexes, surtout lorsque les familles vivent des situations de vulnérabilité, il est essentiel que chaque personne puisse comprendre et être comprise. Les difficultés d'accès aux services liées à la barrière de langue rendent les tout-petits issus de familles d'expression anglaise encore plus vulnérables, puisqu'ils ne peuvent bénéficier pleinement des services dont ils ont besoin. Cette situation nuit à l'égalité des chances.

D'ailleurs, la langue constitue un facteur important d'inégalités sociales de santé, car elle influence l'accès aux services, la compréhension de l'information, la qualité des interactions avec le personnel professionnel et, ultimement, l'état de santé. Les autorités de santé publique reconnaissent la langue comme un déterminant social de la santé.¹

Mot de la directrice



« Nous espérons que ce guide tissera des liens entre les familles d'expression anglaise et les organismes qui offrent des services aux tout-petits et à leurs familles. La santé et le développement de nos enfants sont la priorité absolue de tout parent. Le fait de pouvoir établir de bons canaux de communication avec l'équipe qui entoure l'enfant favorise la création d'un lien de confiance. Un enfant qui se sent accepté et compris est un enfant qui peut mettre ses craintes de côté pour se consacrer au jeu. Ensemble, réduisons les barrières de langue pour favoriser l'égalité des chances chez nos tout-petits. »

– Jennifer Johnson, Directrice générale du CHSSN



Mots de nos partenaires



Marie-Claude Dufour

Directrice générale,
Réseau des Centres
de ressources périnatales
du Québec

« Dans l'ensemble des Centres de ressources périnatales du Québec, nous constatons chaque jour que la période entourant la naissance est un moment de grande vulnérabilité pour les familles. Lorsque la barrière de la langue s'ajoute aux autres défis que vivent certains parents, leur capacité à chercher du soutien – et à en bénéficier pleinement – peut en être profondément affectée. C'est pourquoi nous saluons ce guide, qui propose des pistes concrètes, nuancées et réalistes pour rendre nos milieux plus accessibles aux familles d'expression anglaise. Nous sommes fiers de contribuer à cette démarche et de poursuivre, aux côtés de nos partenaires, la construction d'un Québec où chaque famille est accueillie avec respect et bienveillance. »



Alex Gauthier

Directeur général
de la Fédération
québécoise
des organismes
communautaires
Famille

« La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) est heureuse de contribuer à l'inclusion des familles d'expression anglaise dans l'offre de services des organismes communautaires Famille (OCF). Depuis déjà plusieurs années, la Fédération et le CHSSN travaillent en étroite collaboration afin d'accompagner ces familles à créer des occasions de rencontres et de soutien dans le parcours complexe de la parentalité. Il va de soi que chaque parent, à un moment ou un autre de son parcours, a besoin d'un coup de pouce, d'un mot d'encouragement ou d'une épaule sur laquelle s'appuyer. La FQOCF croit que c'est en travaillant ensemble que nous pouvons mieux répondre aux nombreux besoins que vivent toutes les familles du Québec. En ce sens, nous croyons que ce guide est, une fois de plus, la démonstration qu'être soutenant pour nos familles est un investissement générationnel important pour le mieux-être de notre société. »



Sandrine Tarjon

Directrice générale
L'Association des
haltes-garderies
communautaires
du Québec

« Les haltes-garderies communautaires jouent un rôle essentiel dans le développement global des 23 000 enfants qu'elles accueillent chaque année et dans la création de liens solides entre les familles. L'élaboration d'un guide favorisant l'inclusion des familles d'expression anglaise est un outil précieux qui vient renforcer la qualité de l'accueil. Cela permet aussi la pleine participation des enfants aux activités dans la halte-garderie et celle de leurs parents au sein de l'organisme communautaire. »



Corinne Vachon Croteau

Directrice générale
du Réseau pour
un Québec Famille

« Pour le Réseau pour un Québec Famille, ce guide est important parce qu'un véritable Québec famille est un Québec inclusif. Lorsque la barrière de la langue limite l'accès aux services, ce sont des familles entières qui voient leur bien-être affecté. En proposant des pistes concrètes et dans le respect du cadre québécois, ce guide contribue à renforcer l'équité et la cohésion sociale. Une société forte veille à ce qu'aucune famille ne soit laissée de côté. »



Raymond Villeneuve

Directeur général
du Regroupement
pour la valorisation
de la paternité

« Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) est convaincu de l'importance pour les organisations francophones québécoises de mettre en œuvre une approche particulière pour les familles d'expression anglaise, puisqu'il s'investit lui-même dans ce genre de démarche auprès des pères québécois d'expression anglaise, et cela, depuis de nombreuses années. Une telle approche permet au RVP de rejoindre et d'améliorer le soutien aux pères anglophones et de mieux comprendre leur réalité distincte. Merci au CHSSN de nous aider à réaliser notre mission ! »



Table des matières

1. Le guide	8
Pourquoi ce guide ?	9
Que trouverez-vous dans ce guide ?	9
Qui est le CHSSN ?	10
2. Les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité	12
De quelles familles parle-t-on ?	13
Quelles sont les réalités des familles d'expression anglaise vivant dans un contexte de vulnérabilité ?	16
Quels sont les mythes et réalités sur les communautés d'expression anglaise au Québec ?	17
3. Concilier services bilingues et promotion du français	18
Offrir des services en anglais peut-il nuire à la francisation ?	20
Utiliser l'anglais dans les OBNL : les règles de la Charte de la langue française	22
Comment favoriser le développement du langage chez les tout-petits bilingues/multilingues ?	23
4. Favoriser l'inclusion des familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité	26
Grille d'auto-évaluation de votre organisme sur l'inclusion des familles d'expression anglaise	29
Que faire si les membres de votre équipe ne parlent pas anglais ?	32
Comment les organismes du réseau CHSSN peuvent-ils vous aider ?	34
5. Des ressources pour aller plus loin	36
Texte d'Éducaloi - Utilisation de l'anglais dans les OBNL	38
Répertoire d'outils et de formations	42
6. Références	45

Le guide



Pourquoi ce guide ?

Saviez-vous que les tout-petits des familles d'expression anglaise du Québec comptent parmi les plus vulnérables sur le plan du développement lorsqu'ils entrent à la maternelle ? D'ailleurs, près de 40 % des enfants de maternelle 5 ans qui s'expriment en anglais sont considérés vulnérables dans au moins un domaine de leur développement*.² Or, la barrière de la langue limite souvent l'accès de ces tout-petits et de leur famille aux services qui répondent à leurs besoins.

En réduisant la barrière de la langue pour les familles d'expression anglaise, nous serons en mesure de mieux rejoindre les parents pour ainsi mieux soutenir les tout-petits qui figurent parmi les plus vulnérables au Québec.

Que trouverez-vous dans ce guide ?

Ce guide vise à outiller les organismes œuvrant en petite enfance et auprès des familles afin de leur permettre de mieux rejoindre les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité.

VOUS Y TROUVEREZ :

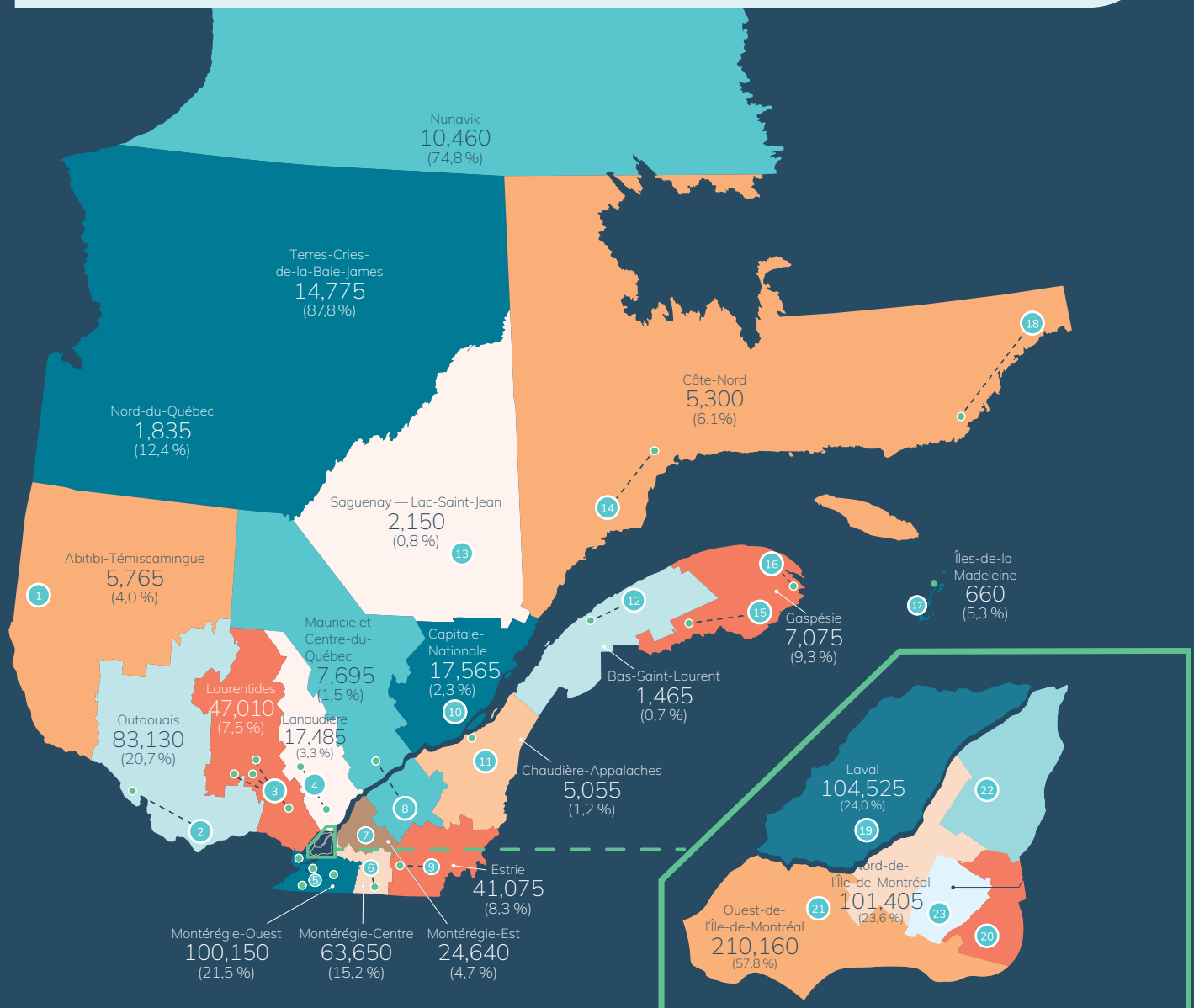
- Des données et de l'information sur les défis d'accès aux services rencontrés par les familles d'expression anglaise.
- Un outil d'auto-évaluation qui vous permettra d'identifier vos pratiques actuelles et des pistes de développement possibles pour mieux rejoindre et soutenir les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité.
- Des propositions d'actions simples que votre organisme peut mettre en place pour abaisser la barrière de la langue et favoriser l'inclusion des familles d'expression anglaise.
- De l'information sur l'aide que peuvent vous apporter le CHSSN et son réseau pour rendre vos services plus accessibles aux familles d'expression anglaise.

* Les cinq domaines de développement mesurés dans Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances générales.

Qui est le CHSSN ?

Le Réseau communautaire de santé et services sociaux, plus souvent désigné par son acronyme anglais CHSSN, a pour mission de soutenir les communautés d'expression anglaise du Québec en assurant un accès équitable aux services de santé et sociaux en anglais et en intervenant sur les déterminants sociaux de la santé. Notre réseau compte 23 organismes anglophones (Networking and Partnership Initiative - NPI) répartis dans toutes les régions du Québec. Ces organismes peuvent vous aider à rendre vos services plus accessibles aux familles d'expression anglaise.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour bénéficier de notre soutien et favoriser l'inclusion des familles d'expression anglaise dans vos services ! La carte qui suit présente la population d'expression anglaise par région ainsi que le réseau du CHSSN.



Les communautés d'expression anglaise du Québec

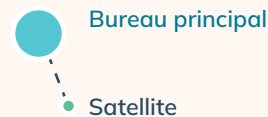
Population d'expression anglaise du Québec

1,253,580*

Recensement du Canada, 2021

14,9%
du Québec

Le réseau du CHSSN



- 1 Abitibi-Témiscamingue**
Neighbours Regional Association
- 2 Outaouais**
Connexions Resource Centre
- 3 Laurentides**
4Korners
- 4 Lanaudière**
English Community Organization of Lanaudière (ECOL)
- 5 Montérégie-Ouest**
Montérégie West Community Network (MWCN)
- 6 Montérégie-Centre**
Assistance and Referral Centre (ARC)
- 7 Montérégie-Est**
Montérégie East Partnership for the English-Speaking Community (MEPEC)
- 8 Mauricie et Centre-du-Québec**
Centre for Access to Services in English (CASE)
- 9 Estrie**
Townshippers' Association
- 10 Capitale-Nationale**
Jeffery Hale Community Partners (JH Partners)
- 11 Chaudière-Appalaches**
Making Connections Developing Community (MDCD)
- 12 Bas-Saint-Laurent**
Heritage Lower Saint Lawrence

- 13 Saguenay-Lac-Saint-Jean**
English Community Organization of Saguenay – Lac-Saint-Jean (ECO-02)
- 14 Côte-Nord**
North Shore Community Association (NSCA)
- 15 Gaspésie**
Committee for Anglophone Social Action (CASA)
- 16 Gaspésie**
Vision Gaspé-Percé Now (VGPN)
- 17 Îles-de-la-Madeleine**
Council for Anglophone Magdalen Islanders (CAMI)
- 18 Côte-Nord**
Coasters Association
- 19 Laval**
AGAPE – The Youth & Parents AGAPE Association Inc.
- Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**
BGC Dawson
- 20 Ouest-de-l'Île-de-Montréal**
African Canadian Development & Prevention Network (ACDPN)
- 21 Est-de-l'Île-de-Montréal**
East Island Network for English-Language Services (REISA)
- 22 Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal**
Eva Marsden Centre for Social Justice and Aging

INSCRIVEZ VOTRE ORGANISME SUR L'APPLICATION CHSSN MAP

L'application CHSSN Map vous permet :

- De connaître les organismes de votre région qui ont la capacité de desservir la population d'expression anglaise.
- De repérer les organismes anglophones et francophones avec lesquels vous pouvez collaborer.
- D'accéder à des données démographiques et de services localisées. Elle offre ainsi la possibilité d'identifier les besoins et les lacunes de la communauté et de prendre des décisions éclairées fondées sur des données probantes.

map.chssn.org/fr

Financial contribution from / Avec le financement de



*Ce chiffre est établi par Statistique Canada afin d'aider à identifier les populations estimées susceptibles d'avoir besoin de services en anglais.

**Les familles
d'expression anglaise
en contexte
de vulnérabilité**





De quelles familles parle-t-on ?

Les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité peuvent avoir différents profils, notamment :

- Les familles québécoises d'expression anglaise, qui ont grandi ici mais communiquent plus facilement en anglais, surtout lorsqu'elles ont besoin de services de santé ;
- Les familles nouvellement arrivées au Québec et en apprentissage du français ;
- Les familles provenant d'autres provinces canadiennes, relocalisées pour le travail et disposant seulement de connaissances de base en français ;
- Les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, dont l'anglais est une des langues d'usage principales.

La plupart des familles d'expression anglaise possèdent des bases en français et font des efforts pour poursuivre leur apprentissage de la langue.³

Toutefois, pour des familles en situation de vulnérabilité, la barrière de la langue s'ajoute aux autres barrières d'accès aux services. Naviguer dans le réseau de la santé, comprendre l'offre des organismes communautaires et savoir comment y accéder devient alors plus difficile. Par ailleurs, certaines des familles ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour bien comprendre les conseils des intervenant-e-s du réseau de la santé et du réseau communautaire.

3 familles

3 histoires

Une famille immigrante

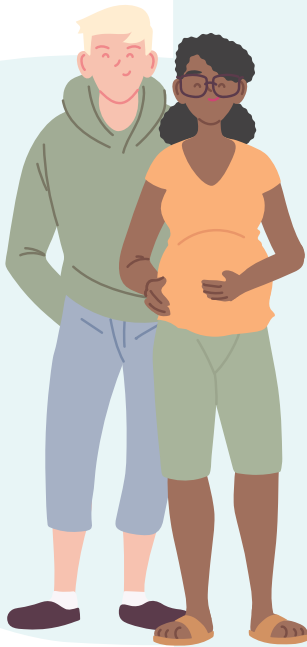
L'histoire de Tala et Buwan

Tala et Buwan ont déménagé des Philippines vers l'Abitibi-Témiscamingue avec leurs trois enfants. À leur arrivée, ils n'avaient qu'une faible connaissance de la langue française, leur langue maternelle étant l'anglais. Ils sont bien décidés à apprendre cette nouvelle langue, mais doivent plutôt inscrire leur aîné à la maternelle, se trouver un emploi et comprendre comment accéder aux services de santé pour leurs enfants.

Ces démarches deviennent rapidement très complexes, en raison de leur difficulté à comprendre et se faire comprendre. Ils vivent beaucoup de stress et se demandent comment ils vont y arriver. À cela s'ajoute le stress financier. Tala réussit à trouver un emploi, bien que ce ne soit pas dans son domaine et que le salaire ne soit pas très élevé. Son épouse, Buwan, reste à la maison pour s'occuper des deux plus jeunes et aider leur fils de cinq ans à s'intégrer à l'école maternelle. Le soutenir est difficile, car elle apprend encore le français et a de la difficulté à lire les communications venant de l'école.

Tala aimerait suivre des cours de francisation pour apprendre la langue plus rapidement, mais l'horaire des cours lui demanderait de réduire ses heures de travail. Il se retrouve face à un dilemme : apprendre le français ou aider sa famille à joindre les deux bouts. Heureusement, Buwan peut participer aux cours de francisation grâce aux services offerts par une halte-garderie communautaire. Peut-être pourra-t-elle ensuite aider son mari à l'apprendre.





Une maman de l'Alberta L'histoire d'Ashley

Lorsque Ashley déménage de l'Alberta vers la région du Saguenay avec son mari militaire et ses deux enfants, elle espère un nouveau départ. Mais elle se sent rapidement isolée et dépassée.

Enceinte et à la recherche d'un médecin, Ashley a du mal à naviguer dans un système de santé où la plupart des informations sont disponibles uniquement en français. Bien qu'elle parle un peu français, comprendre les informations médicales est difficile pour elle et devient une source de stress.

Quelques semaines plus tard, le bébé d'Ashley naît en bonne santé. Même si elle est soulagée, son sentiment d'isolement persiste. Ashley essaie de rencontrer d'autres mamans au parc, mais les conversations vont trop vite pour qu'elle puisse suivre. Peu à peu, elle commence à éviter les situations sociales, par peur de ne pas comprendre.

Natifs de Laval L'histoire de Sami

Sami, âgé de 4 ans, vit à Laval avec ses parents, dont la langue maternelle est l'anglais. Depuis l'âge de deux ans, ils ont remarqué que leur fils éprouvait des difficultés à s'exprimer et à comprendre des consignes simples. Ignorant que l'apprentissage de plusieurs langues peut favoriser le développement langagier, ils ont choisi de se concentrer exclusivement sur l'anglais. Devant un possible retard de langage soulevé par le médecin, les parents de Sami sont très inquiets et souhaitent obtenir un soutien rapide pour assurer l'avenir de leur enfant.

Hélas, trouver des services en anglais s'avère long et difficile.

Le CLSC offre des documents et des séances d'information, mais uniquement en français. Bien qu'ils aient une base en français, les parents de Sami craignent de ne pas bien comprendre toutes les informations transmises et que cela nuise à la santé et au développement de leur enfant. On leur explique qu'il y a une longue liste d'attente pour rencontrer l'orthophoniste anglophone, qui est actuellement en congé de maternité. Ils sont encouragés à consulter en anglais comme il s'agit de la langue que Sami maîtrise le mieux. Les parents de Sami pensent que ce serait plus rapide au privé, mais ils n'en ont pas les moyens.



Quelles sont les réalités des familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité ?

SAVIEZ-VOUS QUE :

Au sein des familles qui s'expriment en anglais, les enfants de 0-5 ans sont deux fois plus nombreux à vivre sous le seuil de la pauvreté.

9,1% vs 4,7%⁴

Les parents qui s'expriment en anglais sont plus susceptibles que ceux qui s'expriment en français d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin.

43,4% vs 31,8%⁵

Près de **75%** des parents qui s'expriment en anglais disent avoir de la difficulté à trouver des services pour leur enfant ou à obtenir du soutien dans leur rôle de parents.⁶

LES PARENTS QUI S'EXPRIMENT EN ANGLAIS ONT PLUSIEURS CRAINTES À L'ÉGARD DES SERVICES OFFERTS EN PETITE ENFANCE.

52%

« Je crains que mon enfant ne soit pas compris. »⁷

48%

« Je crains de ne pas comprendre l'information importante. »⁸

35%

« Je crains de ne pas pouvoir participer parce que tout est en français. »⁹

Un accès limité aux services accentue les inégalités vécues par les tout-petits d'expression anglaise et freine leur plein développement. Comme mentionné plus haut, cela est bien démontré par la vulnérabilité observée chez les enfants de maternelle 5 ans qui s'expriment en anglais.¹⁰



Quels sont les mythes et réalités sur les communautés d'expression anglaise au Québec ?

SUJET	MYTHE	RÉALITÉ
DÉMOGRAPHIE	Il n'y a pas de personnes d'expression anglaise dans ma région.	Près de 15 % de la population québécoise est d'expression anglaise. Ces communautés sont parfois moins visibles, car plusieurs hésitent à solliciter des services en raison de barrières linguistiques ou culturelles. ¹¹
SOCIOÉCONOMIE	Les anglophones forment une « élite privilégiée » ayant des revenus plus élevés que les francophones.	Les Québécois d'expression anglaise ont un revenu médian plus faible et un taux de pauvreté plus élevé (12,1 % vivent sous le seuil de faible revenu, contre 7,1 % pour les francophones). ¹²
BILINGUISME	Les anglophones refusent d'apprendre ou de parler le français.	71 % des Québécois de langue maternelle anglaise sont bilingues. Plus de 90 % d'entre eux possèdent au moins une connaissance de base du français. Toutefois, comme la plupart d'entre nous, ils sont souvent plus à l'aise de s'exprimer dans leur première langue, particulièrement dans un contexte de santé et de services sociaux. ¹³
EMPLOI	Les personnes d'expression anglaise ont de meilleurs emplois.	Le taux de chômage est plus élevé chez les anglophones (10,9 % contre 6,9 % pour les francophones). Les personnes d'expression anglaise sont aussi plus susceptibles d'occuper des emplois précaires. ¹⁴
GÉOGRAPHIE	Tous les anglophones vivent dans des quartiers riches de Montréal (comme Westmount).	Bien que fortement présentes à Montréal, les communautés d'expression anglaise se trouvent partout au Québec (Gaspésie, Cantons-de-l'Est, Abitibi-Témiscamingue, etc.). D'ailleurs, l'isolement géographique et les défis de transport peuvent accentuer les disparités d'accès aux services. Consulter la carte présentée à la page 10.
ACCÈS À LA SANTÉ	Les anglophones peuvent facilement obtenir tous les services dans leur langue au Québec, surtout dans la région de Montréal.	L'accès aux soins de santé et de santé mentale reste un défi important pour les familles d'expression anglaise. Cela a un impact direct sur la santé des communautés : la prévalence de l'anxiété généralisée atteint 14,6 % chez les anglophones, contre 10,4 % chez les francophones. ¹⁶



Concilier
services bilingues
et promotion
du français



Offrir des services en anglais peut-il nuire à la francisation ?

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé si le fait d'accueillir des familles en leur parlant dans leur langue d'usage pouvait freiner leur apprentissage du français ? En fait, c'est tout le contraire!

Accueillir ces familles dans leur langue peut favoriser leur francisation autant que leur intégration.

Créer un lien de confiance pour favoriser la participation à vos activités

Pour de nombreuses familles en contexte de vulnérabilité, la langue est d'abord une question de compréhension, de confiance et de sécurité. Lorsqu'un parent comprend bien l'information reçue et se sent compris, il est davantage en mesure de participer activement aux activités, de poser des questions et de s'engager dans le parcours d'intégration de sa famille.

La participation aux activités offertes : des occasions d'apprentissage du français

En participant aux activités, les parents feront connaissance avec d'autres parents qui parlent français, et les enfants auront l'occasion d'interagir avec des enfants francophones. De plus, le lien de confiance développé avec les intervenant-e-s fera en sorte qu'ils se sentiront moins inconfortables d'utiliser un français imparfait pour s'exprimer.

Les recherches scientifiques montrent que la barrière linguistique nuit à l'accès aux services, à la compréhension des informations essentielles et à la qualité des interactions avec les professionnel-le-s. Elle peut aussi générer du stress et un sentiment d'exclusion chez les parents, ce qui ralentit leur intégration sociale et familiale.

Offrir la possibilité d'échanger en anglais lors des premiers contacts avec la famille permet donc de réduire les malentendus, d'orienter adéquatement les familles et de créer un lien de confiance. Ce lien favorise une meilleure participation aux activités, y compris les programmes de francisation. D'ailleurs, la plupart des familles d'expression anglaise ont une connaissance de base du français et souhaitent poursuivre leur apprentissage, mais elles doivent souvent composer avec d'autres défis (emploi, adaptation culturelle, parentalité, etc.) qui rendent l'apprentissage linguistique plus complexe.

Dans ce contexte, permettre l'usage ponctuel de l'anglais ne signifie pas renoncer à la protection de la langue française. Il s'agit plutôt d'une approche graduelle et inclusive qui reconnaît la langue comme un déterminant social de la santé et du développement des enfants. Lorsque les parents comprennent bien les services offerts et se sentent accueillis, ils sont plus enclins à s'engager dans la société d'accueil et dans l'apprentissage du français.¹⁷

En somme, accueillir les familles dans une langue qu'elles maîtrisent au départ peut être considéré comme un tremplin vers la francisation plutôt qu'un obstacle. Une approche bienveillante et pragmatique contribue à l'égalité des chances et soutient l'intégration durable des familles dans la société québécoise.



À RETENIR :

- L'anglais à l'accueil soutient la francisation.
- La langue est une question de confiance, de sécurité et de compréhension.
- L'anglais en début de parcours favorise la participation aux activités, le bris de l'isolement et la création d'occasions de pratiquer le français.
- La majorité des familles souhaite apprendre le français.
- Une approche graduelle et inclusive offre aux familles un meilleur accès aux services tout en leur donnant la possibilité de développer leur aisance en français à leur rythme.

Utiliser l'anglais dans les OBNL : les règles de la Charte de la langue française

Inclure les familles d'expression anglaise dans le respect des règles linguistiques est tout à fait possible. Au Québec, la Charte de la langue française protège le français, mais elle précise aussi dans quels cas un organisme peut utiliser une autre langue, comme l'anglais.

Certaines idées préconçues sur ce que la Charte permet ou interdit pourraient amener des organismes à éviter l'anglais par prudence. En réalité, il suffit de bien comprendre les règles qui s'appliquent selon le contexte pour savoir quand vous pouvez utiliser l'anglais.

En annexe de ce guide, vous trouverez un texte produit par Éducaloi sur les règles d'utilisation de l'anglais dans les OBNL selon la Charte de la langue française.

VOUS Y TROUVEREZ, ENTRE AUTRES, DE L'INFORMATION SUR :

- l'utilisation de l'anglais dans votre affichage public et vos publicités,
- l'utilisation de l'anglais dans vos publications distribuées au public,
- la possibilité de communiquer avec les familles en anglais sur Internet,
- la possibilité de recruter du personnel qui maîtrise l'anglais,
- etc.



Comment favoriser le développement du langage chez les tout-petits bilingues/multilingues ?

Les enfants qui grandissent avec plus d'une langue développent leur langage de façon tout à fait normale, même si leur parcours peut être différent de celui des enfants qui parlent une seule langue. Le rôle des organismes communautaires est essentiel pour soutenir ce développement, en collaboration avec les familles.

Communiquer ouvertement avec les familles

Pour favoriser une collaboration fructueuse avec les familles, il est essentiel de privilégier une communication ouverte et bienveillante. Commencez par poser des questions ouvertes afin de mieux comprendre la dynamique linguistique de la maison, notamment les langues parlées et celle que l'enfant privilégie pour exprimer ses besoins. Enfin, il est primordial de rassurer les familles sur le bilinguisme en leur expliquant qu'il ne cause jamais de retard de langage. Au contraire, c'est un atout cognitif précieux qui, loin d'embrouiller l'enfant, enrichit son développement.

Les parents sont les experts de leur enfant. Leur vécu et leurs observations sont précieux.

Valoriser toutes les langues de l'enfant

Il est fondamental de considérer chaque langue parlée à la maison comme un atout précieux plutôt que comme un obstacle au développement. Pour valoriser cet héritage, il convient d'encourager vivement les parents à s'exprimer dans leur langue de confort avec leur enfant. L'utilisation de la langue maternelle renforce les capacités langagières globales de l'enfant, créant ainsi une base solide qui facilitera l'apprentissage futur du français.

En tant qu'intervenant·e, démontrer de la curiosité en apprenant quelques mots clés de la langue d'origine (tels que « maman », « encore » ou « fini ») permet de valider l'identité de l'enfant et de renforcer son sentiment d'appartenance. Enfin, il faut garder à l'esprit que le développement langagier est asymétrique : un enfant peut souvent comprendre beaucoup plus d'informations qu'il n'est capable d'en exprimer verbalement.

Message clé à transmettre aux familles :

Parler sa langue maternelle à la maison aide à développer le langage du tout-petit, même si la langue parlée dans l'organisme est différente.

Recommandations visant à soutenir le développement du langage chez les tout-petits bilingues/multilingues

1

Savoir quand chercher du soutien

Certains signes méritent d'être discutés avec les familles et, au besoin, avec des professionnel-le-s si l'enfant :

- s'exprime peu ou n'exprime pas d'intention de communiquer (gestes, sons, regards);
- a de la difficulté à comprendre des consignes simples, tant dans sa langue maternelle (parlée à la maison) que dans la langue d'usage du milieu de garde;
- démontre peu de progrès dans la communication au fil du temps.

2

Créer un environnement d'apprentissage riche et sécurisant

Le langage se développe d'abord dans la relation, peu importe la langue utilisée.

Voici quelques exemples de mise en application :

- **Mettez-vous à la hauteur de l'enfant :** prenez le temps d'établir un contact visuel et de suivre son intérêt.
- **Nommez et enrichissez :** décrivez ce que l'enfant regarde ou fait. S'il dit « auto », reformulez en ajoutant un détail : « Oui, une auto rouge ! ».
- **Acceptez le mélange des langues :** chez un enfant bilingue, il est tout à fait normal que le vocabulaire soit réparti entre les deux langues ou qu'il utilise une langue plus qu'une autre selon le contexte.



À RETENIR

Un enfant qui se sent compris et en confiance communiquera davantage.


3

Observer sans comparer

Le développement langagier d'un enfant bilingue ne doit pas être comparé à celui d'un enfant unilingue. Ce qui compte, c'est la progression globale de sa communication.

Voici quelques faits sur le développement du langage chez les enfants bilingues :

- **Éveil aux langues (vers 4 ans) :** avant cet âge, l'enfant ne réalise pas qu'il parle plusieurs langues, il utilise simplement les mots selon le contexte (ex. : anglais à la maison, français au jeu). Il est inutile de l'aider à « départager » ses langues prématurément.
- **Périodes de silence :** ces phases sont documentées et normales. Elles dépendent de la personnalité de l'enfant et de son environnement.
 - Il est inutile de forcer la participation. Appliquez simplement les stratégies de bienveillance du guide pour le rassurer.



Pour approfondir vos connaissances et obtenir des recommandations concrètes visant à soutenir efficacement ces enfants, nous vous invitons à consulter la section consacrée aux autres ressources. Vous y trouverez des informations complémentaires et des outils pratiques.

Favoriser l'inclusion
des familles
d'expression anglaise
en contexte
de vulnérabilité







Grille d'auto-évaluation de votre organisme sur l'inclusion des familles d'expression anglaise



Cette grille vise à dresser un portrait général de vos pratiques actuelles et des pistes de développement possibles pour mieux rejoindre et soutenir les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité. Il ne s'agit pas d'une liste d'exigences ni d'un plan d'action obligatoire. Chaque organisme évolue selon sa mission, ses ressources et sa réalité. L'objectif est de soutenir la réflexion, de valoriser les actions déjà en place et d'identifier, au besoin, quelques pistes réalistes d'amélioration.

	DÉJÀ EN PLACE	À RENFORCER	À EXPLORER	NON APPLICABLE
<p>1 Être sensibilisé aux réalités des familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre équipe a pris connaissance des données sur les familles d'expression anglaise spécifiques à notre région. • Notre équipe échange avec des organismes anglophones de notre région pour mieux comprendre leurs réalités. • Notre équipe a suivi un atelier de sensibilisation aux réalités vécues par les familles d'expression anglaise. 				
<p>2 Rejoindre les familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité et leur faire connaître nos services</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'information sur nos services est diffusée dans des lieux fréquentés par les familles d'expression anglaise (par exemple, des écoles, des établissements religieux et des organismes communautaires). • Notre équipe collabore avec le CHSSN et des organismes anglophones de notre région pour mieux rejoindre les familles d'expression anglaise. • Nous promouvons nos services et activités en français et en anglais dans le respect de la Charte de la langue française. • Des familles d'expression anglaise participent à nos activités et bénéficient de notre accompagnement. 				
<p>3 Créer un environnement accueillant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre personnel rassure les familles : elles sont les bienvenues aux activités, quel que soit leur niveau de français. • Notre personnel accueille les familles avec amabilité, patience et ouverture, peu importe la langue parlée. • Notre personnel valorise toutes les langues parlées par les enfants. • Les langues parlées par les membres du personnel sont affichées à l'accueil, à différents endroits dans nos bureaux et sur notre site Internet. • Les membres du personnel qui parlent d'autres langues que le français portent un macaron ou une cocarde indiquant la ou les langues qu'ils parlent. • Nos locaux contiennent des éléments culturels inclusifs, comme des jouets ou des livres en anglais. 				

DÉJÀ EN PLACE	À RENFORCER	À EXPLORER	NON APPLICABLE
------------------	----------------	---------------	-------------------

4 Faciliter la compréhension des familles qui ne maîtrisent pas totalement le français

- Nos affiches principales en français sont également exposées en anglais. Nous nous assurons toutefois que le français figure de façon « nettement prédominante » pour respecter la Charte de la langue française.
- Nos dépliants en français les plus distribués sont également disponibles en anglais lorsque c'est possible.
- Certains contenus en français sur notre site Web et nos réseaux sociaux sont également disponibles en anglais.
- Nous utilisons un langage clair et simple dans nos communications écrites. Par exemple, nos phrases sont courtes et nous évitons le jargon.
- Nous adaptons nos activités pour assurer la compréhension et la participation (supports visuels, pictogrammes, consignes simplifiées).

5 Favoriser la participation et l'inclusion

- Un système de jumelage permet d'associer les nouvelles familles d'expression anglaise à des familles bilingues ou d'expression anglaise qui utilisent ou ont utilisé nos services.
- Nous consultons les familles d'expression anglaise pour vérifier si elles se sentent incluses et accueillies dans nos programmes, par exemple à travers des sondages ou des discussions informelles.

6 Ressources humaines et bénévolat

- Si notre organisme doit régulièrement servir des familles d'expression anglaise, nous nous assurons qu'un membre du personnel soit en mesure d'offrir le service en anglais.
- Nous avons des bénévoles bilingues disponibles pour accompagner les familles lors de rendez-vous ou de démarches.

7 Adaptation des services

- Nous prenons en compte les besoins des familles d'expression anglaise dans la planification de la programmation de nos activités et services.
- Nous offrons certains services en anglais ou de manière bilingue.
- Nous explorons la possibilité de relocaliser certaines activités dans des lieux familiers pour les familles d'expression anglaise (par exemple : des écoles anglophones, des établissements religieux et des organismes communautaires anglophones).
- Nous révisons et adaptons nos outils pour refléter les réalités culturelles des communautés anglophones (par exemple : nous faisons un effort pour utiliser des images qui reflètent la diversité de la population d'expression anglaise).

DÉJÀ EN PLACE	À RENFORCER	À EXPLORER	NON APPLICABLE

8

Partenariats et ressources

- Nous connaissons les organismes et ressources anglophones ou bilingues de notre région et les faisons découvrir aux familles d'expression anglaise.
- Nous collaborons avec les organismes membres du réseau CHSSN de notre région pour coanimer des ateliers, événements ou groupes de soutien.
- Nous travaillons avec le CHSSN ou les organismes membres de leur réseau pour adapter du matériel, développer des initiatives bilingues ou rechercher du financement.
- Nous connaissons les ressources qui peuvent nous aider à mieux soutenir les familles d'expression anglaise (voir la section ressources à la page 34).

Nos priorités d'action

À la lumière de votre auto-évaluation, nous vous invitons à identifier jusqu'à trois actions prioritaires que votre organisme souhaite explorer ou développer au cours de la prochaine année, en tenant compte de vos ressources, de votre mission et de votre capacité réelle d'action.

Nos 3 priorités pour l'année à venir :

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____



ASTUCE

Passez en revue la grille chaque année dans le cadre de votre stratégie d'inclusion. Pour les actions que vous souhaitez renforcer ou explorer, communiquez avec le réseau CHSSN ou l'un de ses organismes membres de votre région afin d'obtenir du soutien et des ressources. Voir la carte à la page 9.

« Grâce à la collaboration entre l'organisme anglophone local et notre halte-garderie, mon enfant a pu participer à des activités où les éducatrices prenaient aussi en compte l'anglais. Ça a vraiment aidé à faciliter son adaptation et ça m'a rassurée comme parent. »

– Maman de l'Estrie

POUR PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui est permis ou non par la *Charte de la langue française*, consultez les pages 38-41 du présent guide.

Découvrez le soutien que peuvent vous offrir le CHSSN et les organismes de son réseau à la page 34.

Que faire si les membres de votre équipe ne parlent pas anglais ?

D'abord, sachez que les familles apprécieront tout effort que vous pourrez faire pour leur parler dans leur langue, et ce même si votre anglais n'est pas très bon. Le simple fait de les saluer en anglais à leur arrivée (*Hi Jennifer! How are you ?*) ou d'intégrer quelques mots en anglais dans la conversation pour faciliter leur compréhension les aidera à se sentir inclus et accueillis.

Lors de vos interventions ou ateliers en français, quelques gestes simples peuvent grandement faciliter la compréhension des familles pour lesquelles le français est une deuxième ou troisième langue.

4 façons de favoriser la compréhension des familles d'expression anglaise en contexte de vulnérabilité

- **Utilisez un langage clair et simple**

Utilisez un langage simple et facile à comprendre, en évitant les termes trop complexes. Des phrases courtes et des consignes précises sont plus faciles à comprendre.

- **Misez sur les supports visuels et les gestes**

N'hésitez pas à utiliser des images, des schémas ou des pictogrammes, ainsi qu'à accompagner vos paroles de signes ou de gestes qui facilitent la compréhension.

- **Offrez un soutien écrit**


Des documents ou résumés écrits (en français et en anglais, si possible), incluant les consignes ou les mots-clés, permettent aux participant-e-s de mieux comprendre l'animation si elle se fait en français.

- **Favorisez l'entraide entre participant-e-s**

Lorsque c'est pertinent, jumelez les personnes qui ont une moins grande maîtrise du français à un pair qui pourra les aider à traduire ou à clarifier certaines informations pendant l'activité. L'accompagnant-e peut aussi être un membre de son entourage ou un-e bénévole.

« Pour faciliter la communication avec les familles, il nous arrive parfois d'utiliser des gestes. Ce n'est pas grave si nous ne parlons pas la même langue que les parents : ils apprécient simplement que nous fassions un effort pour les comprendre. »

– Sophie Cormier, Directrice de la Maison de la Famille de Chicoutimi



« Être guidé et soutenu, dans une langue que je comprenais, durant l'une des périodes les plus difficiles de ma vie a fait toute la différence pour nous. »

*– Parent du programme HEY, Laval
(Programme de soutien aux parents ayant un enfant neurodivergent)*

« Lorsque nous avons commencé à offrir des activités en anglais, les familles d'expression anglaise de notre région ont commencé à utiliser nos services. Il était primordial, au début, de bâtir une relation de confiance avec elles. »

*– Jacky Mathieu, Animatrice,
La Relève du Haut-Saint-François, Estrie*

Comment les organismes du réseau CHSSN peuvent-ils vous aider ?



Regardez notre vidéo sur la collaboration exemplaire !
youtube.com/watch?v=6xvvs3AV6sc

Le réseau du CHSSN : un allié de choix pour vous aider à mieux rejoindre les familles d'expression anglaise !

Les organismes locaux anglophones membres du réseau CHSSN proposent des activités, de l'information et des outils en anglais. Ils contribuent à élargir le réseau de soutien des familles d'expression anglaise et à favoriser leur intégration dans la communauté.

Les organismes membres du réseau CHSSN peuvent :

- **Vous aider à entrer en contact** avec les familles d'expression anglaise de votre communauté, établir un climat de confiance avec elles et stimuler leur participation à vos programmes.
- **Coanimer avec vous des ateliers**, des événements ou des groupes de soutien accueillants et attrayants pour les personnes d'expression anglaise.
- **Vous aider à adapter votre matériel** afin qu'il reflète les réalités **culturelles et linguistiques** des communautés d'expression anglaise.
- Collaborer à la **recherche de financements** ou à des initiatives conjointes pour améliorer et diversifier votre offre de services pour les personnes d'expression anglaise.
- Vous partager des **outils en anglais destinés aux parents** sur le développement de l'enfant.
- Offrir à votre équipe un **atelier de sensibilisation aux réalités** vécues par les familles d'expression anglaise.





Le réseau CHSSN et ses membres sont là pour vous accompagner dans vos démarches afin de mieux rejoindre les familles d'expression anglaise. Consultez notre carte interactive pour identifier l'organisme anglophone de votre région:

chssn.org/fr/cartes/

L'équipe d'ECO-02 (membre du Réseau CHSSN) est toujours prête à nous soutenir, que ce soit pour traduire nos documents, orienter les familles anglophones vers nos services ou même coanimer des ateliers bilingues avec nos intervenantes.

– Sophie Cormier, Directrice de la Maison de la Famille de Chicoutimi





Des ressources pour aller plus loin

Texte d'Éducaloi
- Utilisation de l'anglais
dans les OBNL

Répertoire d'outils
et de formations



Texte d'Éducaloi - Utiliser l'anglais dans les OBNL : les règles de la Charte de la langue française

IMPORTANT!

Les règles expliquées dans cette section du guide s'appliquent uniquement aux organismes à but non lucratif et aux entreprises privées. Des règles plus sévères ou moins sévères quant à l'utilisation du français peuvent s'appliquer si vous travaillez dans un autre type d'organisme. Par exemple, des règles différentes peuvent s'appliquer aux organismes du réseau de la santé et des services sociaux dans certains cas. D'autres organismes qui relèvent de l'administration gouvernementale doivent aussi parfois respecter des règles différentes, comme les bibliothèques ou les commissions scolaires. Pour plus d'informations sur les règles applicables à ces types d'organismes, n'hésitez pas à consulter l'Office québécois de la langue française.

Communiquer avec les familles en anglais

Un bon point de départ vers l'inclusion des familles d'expression anglaise consiste à pouvoir communiquer avec elles en anglais.

La Charte de la langue française vous permet **de communiquer avec votre clientèle en anglais** si elle est plus à l'aise dans cette langue.

Vous devez toutefois vous assurer d'avoir un **nombre suffisant d'employés** sur les lieux qui seraient **capables de communiquer avec des familles francophones** également.

Signer des contrats en anglais avec les familles

Au-delà des conversations de vive voix, la Charte précise aussi quand vous pouvez utiliser l'anglais dans les contrats que vous signez avec votre clientèle. Les règles sont différentes selon qu'il s'agit d'un contrat qui peut être négocié ou non.

Règles applicables aux contrats qui ne peuvent pas être négociés (« contrats d'adhésion »)

Les contrats qui ne peuvent pas être négociés (« **contrats d'adhésion** ») doivent **toujours être fournis en français d'abord**. Cela dit, **vous pouvez aussi préparer une version anglaise du contrat** si l'autre personne le demande. Vous pouvez alors choisir ensemble de signer la version anglaise.

Prenons un exemple de cette règle : si votre organisme fait signer un formulaire standard pour devenir membre et que les personnes n'ont aucune possibilité d'en modifier le contenu, ce formulaire est un contrat d'adhésion. Dans ce cas, il doit d'abord être fourni en français. Il peut aussi être fourni en anglais par la suite si une personne le demande. Vous pouvez, par exemple, vous assurer d'avoir déjà une version en anglais du formulaire disponible au cas où une personne le demanderait après avoir pris connaissance de la version en français.

Règles applicables aux contrats qui peuvent être négociés

Les **contrats négociés avec l'autre personne peuvent être en anglais** si vous êtes tous les deux d'accord. Contrairement aux contrats d'adhésion, ceux qui peuvent être négociés n'ont **pas besoin d'avoir une copie en français**.

Utiliser l'anglais dans votre affichage public et vos publicités

Inclure les familles d'expression anglaise passe aussi par l'utilisation de l'anglais dans le contenu qu'elles voient et consultent.

Vos affiches et autres publicités **peuvent être en anglais**. Cela dit, en général, elles doivent **aussi être en français** et le texte en français doit figurer de **façon « nettement prédominante »**. Cela signifie que le texte en français doit avoir un impact visuel beaucoup plus important que celui en anglais. C'est le cas si :

- le texte en français occupe au moins deux fois plus d'espace que celui en anglais sur la même affiche, ou
- la version française de l'affiche apparaît au moins deux fois plus souvent que sa version anglaise dans le champ de vision d'une personne. Par exemple, pour chaque version en anglais d'une affiche, vous devez avoir deux versions en français de cette même affiche dans le même champ de vision de la clientèle.



Exceptionnellement, vous pouvez **utiliser l'anglais seulement** dans votre affichage public et vos publicités pour...

- de la promotion d'activités culturelles ou éducatives qui ont lieu en anglais (par exemple, un cours donné en anglais ou un spectacle en anglais),
- des publications dans des médias non francophones,
- des messages religieux, politiques, idéologiques ou humanitaires qui ne sont pas utilisés à des fins lucratives.

Utiliser l'anglais dans vos publications distribuées au public

Vous pourriez vouloir distribuer certaines publications en anglais pour mieux rejoindre les familles d'expression anglaise, comme des dépliants ou des brochures.

Vous avez le droit d'offrir des catalogues, des brochures et des dépliants en anglais. Cela dit, une **version en français de qualité comparable** de ces documents doit généralement être facilement accessible, soit dans la même publication, soit dans une publication à part. Cette règle s'applique autant aux familles que vous accompagnez qu'aux intervenantes et intervenants externes avec lesquels vous collaborez.



Exceptionnellement, vous pouvez **offrir ces publications uniquement en anglais** dans les cas suivants :

- dans les médias non francophones;
- lorsqu'ils sont transmis à une personne qui a demandé par écrit à recevoir ces documents en anglais;
- lorsqu'ils concernent des produits ou des activités culturelles ou éducatives (comme des livres éducatifs pour enfants);
- lorsqu'ils concernent un événement destiné uniquement à un public spécialisé ou restreint.

Communiquer avec les familles en anglais sur Internet

Que ce soit sur votre site Web ou sur vos réseaux sociaux, vous pourriez vouloir offrir du contenu en ligne en anglais pour mieux rejoindre les familles d'expression anglaise.

Règles applicables aux sites Web

Votre site Web doit être en français. Il peut aussi être disponible en anglais, tant que la version française du contenu est facilement accessible.

Règles applicables aux réseaux sociaux

En général, le **contenu publié sur vos réseaux sociaux doit être en français**. Vous pouvez aussi faire des **publications en anglais**, tant que la version française de ces publications est facilement accessible. La version en français est considérée comme « facilement accessible » si elle se trouve dans la même publication ou dans une publication séparée.

Par ailleurs, si un internaute publie un **commentaire en anglais** sur vos médias sociaux, vous pouvez lui **répondre en anglais**.



Exceptionnellement, vous pouvez **publier du contenu uniquement en anglais sur votre site Web et vos médias sociaux** dans les cas suivants :

- lorsqu'ils concernent des produits ou des activités culturelles ou éducatives offertes en anglais;
- lorsqu'ils concernent un événement destiné uniquement à un public spécialisé ou restreint.

Recruter du personnel qui maîtrise l'anglais

Pour mieux rejoindre les familles d'expression anglaise, vous devez pouvoir compter sur des employés qui maîtrisent l'anglais.

Vous pouvez **exiger qu'un candidat à un poste maîtrise l'anglais** si vous respectez les **trois critères suivants** :

1. La nature du travail et des tâches à accomplir nécessite une connaissance de l'anglais. Par exemple, votre organisme doit régulièrement offrir des services à des familles d'expression anglaise.
2. Les personnes qui travaillent déjà au sein de votre organisme n'ont pas une connaissance suffisante de l'anglais ou ne peuvent pas prendre en charge le travail supplémentaire.
3. Vous avez limité le plus possible le nombre de postes qui exigent la connaissance de l'anglais.

Même si les trois critères sont remplis, vous devez vous assurer que vous avez **assez d'employés qui maîtrisent le français** pour pouvoir servir votre clientèle francophone.

Quant à l'offre d'emploi, elle peut être rédigée en anglais, peu importe le poste. Toutefois, elle doit aussi être facilement accessible en français.

L'Office québécois de la langue française : une ressource pour vous aider à appliquer la Charte

Certaines règles expliquées dans ce guide sont récentes, et leur interprétation peut encore soulever des questions. Dans ce contexte, l'Office québécois de la langue française (OQLF) devient une ressource particulièrement utile pour vous accompagner.

L'OQLF est l'organisme responsable de faire respecter la Charte. Il est aussi une **ressource pour les organismes qui auraient des questions** sur l'application de la Charte. Vous pouvez leur poser des questions en cas de doute sur l'application de la Charte.

Pour les joindre :

 1 888 873-6202  oqlf.gouv.qc.ca/

Et si vous ne respectez pas la Charte ?

Les organismes qui ne respectent pas la Charte pourraient courir le risque de recevoir des **sanctions**.

Au-delà de son rôle d'accompagnement, l'OQLF a aussi le pouvoir d'**ordonner aux organismes de respecter la Charte** dans un délai donné. Des amendes peuvent être imposées aux organismes s'ils n'apportent pas les corrections nécessaires dans le délai fixé par l'OQLF. Ces amendes peuvent varier entre 3 000 \$ et 30 000 \$ pour chaque jour que la violation se poursuit.

L'OQLF a aussi le pouvoir **de se tourner vers le tribunal pour demander à des organismes de retirer ou de détruire** des affiches, pancartes, publicités ou autres contenus similaires qui ne respecteraient pas la Charte.



Répertoire d'outils et de formations

Outil pour trouver des partenaires de la communauté d'expression anglaise	Application CHSSN Map	Cette application cartographique du CHSSN vous permet de découvrir quels organismes de votre région ont la capacité de desservir la population d'expression anglaise. L'application <i>CHSSN Map</i> donne aussi accès à des données démographiques et de services localisées, permettant aux utilisateur-ric-e-s d'analyser les besoins de la communauté, d'identifier les lacunes en matière de services et de prendre des décisions éclairées fondées sur des données probantes. map.chssn.org/fr
Outils à l'attention des intervenant-e-s	Outils pour mieux rejoindre les pères d'expression anglaise	Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité possède, entre autres, une expertise en matière d'accompagnement des organismes qui souhaitent mieux rejoindre les pères d'expression anglaise. Vous trouverez, par exemple, parmi le matériel offert en anglais : <ul style="list-style-type: none">• Des outils de soutien à l'inclusion des pères immigrants : rvmaternite.org/pappa-presentation/projet-peres-immigrants/• Des outils de soutien à la coparentalité pour les parents : rvmaternite.org/coparents/• Du matériel promotionnel pour la Semaine Québécoise de la Paternité : semainedelapaternite.org/en/ Contactez le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité pour des conseils ou pour vous guider dans la recherche et l'utilisation d'outils soutenant l'inclusion des pères d'expression anglaise : rvmaternite.org/contact/
	Outils de prévention et d'intervention en violence sexuelle auprès des enfants et des adolescent-e-s	Grâce à ses diverses formations, la Fondation Marie-Vincent assure le transfert de connaissances et le développement des meilleures pratiques en matière de prévention et d'intervention en violence sexuelle auprès des enfants et des adolescent-e-s. Plusieurs formations et outils de la Fondation Marie-Vincent sont disponibles en anglais. marie-vincent.org/se-former/former-des-professionnels/
	Outils sur l'alimentation pendant les 1000 premiers jours de l'enfant	Plusieurs outils de la Fondation Olo sont disponibles en anglais tels que le <i>Livre de recettes Manger en famille</i> , le guide <i>Bébé et la découverte des aliments</i> ou le planificateur <i>Menu et liste d'épicerie</i> . Espace Web : Ressources éducatives en ligne : fondationolo.ca/en/family-hub/ (anglais) fondationolo.ca/fr/espace-famille/ (français) Commandez le livre de recettes Manger en famille en anglais : jedonneenligne.org/fondationolo/TDART/

Outils à l'intention des parents

Outils sur divers sujets liés à la grossesse, au développement de l'enfant (de 0 jusqu'à 8 ans) et au rôle parental

Naître et grandir offre une source d'informations fiables, validée scientifiquement par des professionnel-le-s de la santé, pour tous les parents du Québec.

Plusieurs outils sont disponibles en anglais :

- Le site Web de Naître et grandir propose des fiches thématiques, dossiers, balados et vidéos au naitreetgrandir.com/en/
- D'autres ressources sont également téléchargeables et imprimables (affiches, guides, outils pratiques) au naitreetgrandir.com/en/download/

Y'a personne de parfait - Fiches de renseignements sur l'entraînement parental

Cet outil contient des fiches de renseignements offrant de l'information à jour et accessible aux parents et aux soignant-e-s d'enfants âgés de 0 à 5 ans sur un éventail de sujets.

canada.ca/en/public-health/services/child-infant-health/supports-programs-pregnancy/nobody-perfect-parenting-sheets.html

Outils d'information sur l'autisme

Sur le site Web de la Fédération québécoise de l'autisme, plusieurs outils et ressources sont disponibles en anglais, tels que le *Guide pour vos premières démarches après le diagnostic*, *Mon enfant pourrait-il être autiste ?* et la *Trousse d'outils éducatifs sur l'autisme*.

autisme.qc.ca/english-section-home/our-publications/

Outils pour la santé de maman et bébé

Le site de l'Agence de la santé publique du Canada contient plusieurs outils pour la santé des parents et de leur bébé. Il propose des ressources abordant des thèmes tels que :

Votre guide pour une grossesse en santé

publications.gc.ca/site/fra/9.886698/publication.html

Sommeil sécuritaire pour votre bébé

canada.ca/en/public-health/services/publications/healthy-living/safe-sleep-your-baby-brochure.html

Votre guide sur la santé post-partum et des soins pour votre bébé

publications.gc.ca/site/fra/9.920112/publication.html

Outil pour le développement du langage chez les enfants bilingues

Cette brochure présente des mythes fréquents sur le développement langagier des enfants bilingues ainsi que des stratégies pour soutenir ces enfants.

drive.google.com/drive/folders/1WHv9IQ2T_O_xcekETSJDZfLMFqzc-p-m

Outils pour la littérature

Le site de l'organisme J'apprends avec mon enfant (JAME) donne accès à plusieurs outils pour les parents tels que : *Conseils pour les familles plurilingues*, *Accroître les capacités en matière de langue et de lecture à la maison*, *Développer une santé relationnelle précoce en lisant et en regardant des livres ensemble*.

jame-mtl.org/ressources/

Outils pour la traduction

- DeepL | Outil de traduction écrite (option gratuite)

deepl.com/en/translator

- Canoë Interpretation | Outil de traduction vocale québécois développé en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

canoëinterpretation.com/fr

- Interprefy | Interprefy permet aux organisations de proposer des événements et des réunions multilingues fluides grâce à l'interprétation humaine, à la traduction vocale par IA et au sous-titrage en direct.

interprefy.com





Références

Références

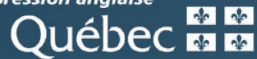
- ¹ Institut national de santé publique du Québec (2019). *À l'intersection des définitions de langues : portrait des communautés linguistiques au Québec et dans les réseaux territoriaux de services en 2016*. [<https://chssn.org/fr/documents/a-lintersection-des-definitions-de-langues-portrait-des-communautes-linguistiques-au-quebec-et-dans-les-reseaux-territoriaux-de-services-en-2016/>]
- ^{2,10} Institut de la statistique du Québec (2024). *La vulnérabilité chez les enfants de maternelle 5 ans anglophones au Québec : portrait et comparaison avec les enfants francophones*. [<https://chssn.org/fr/documents/la-vulnerabilite-chez-les-enfants-de-maternelle-5-ans-anglophones-au-quebec-portrait-et-comparaison-avec-les-enfants-francophones/>]
- ^{3,13} Commissariat aux langues officielles (2024). *Bâtir des ponts : perceptions et réalités à propos des communautés d'expression anglaise du Québec et leur relation avec le français au Québec et le bilinguisme au Canada, 2024*. [<https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2024/batir-ponts>]
- ⁴ Pocock, J. (2024). *Profil socio-démographique des enfants 0-5 ans et de leurs parents au Québec selon Recensement Canada 2021*. [<https://chssn.org/fr/documents/socio-demographic-profile-of-children-aged-0-to-5-and-their-parents-quebec-2021/>]
- ⁵ Institut de la statistique du Québec (2024). *La parentalité au Québec en 2022 : une analyse comparative selon le groupe linguistique, 2024*. [<https://chssn.org/fr/documents/parenting-in-quebec-in-2022-a-comparative-analysis-by-language-group/>]
- ^{6,7,8,9} Réseau communautaire de santé et de services sociaux (CHSSN). *Services à la petite enfance en anglais : sondage mené par le CHSSN auprès de parents anglophones résidant au Québec (2021)*. Rapport préparé par La boîte de comm. [<https://chssn.org/fr/documents/english-language-early-childhood-services-report/>]
- ^{11,12,14} Pocock, J. (2024). *Profils démographiques du Québec pour les communautés d'expression anglaise 2021*. [<https://chssn.org/fr/documents/demographic-profiles-of-quebecs-english-speaking-communities/>]
- ¹⁶ Institut de la statistique du Québec (2025). *La santé des personnes d'expression anglaise au Québec Ce que révèle l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/sante-personnes-expression-anglaise>]
- ¹⁷ Bergeul, S., Sanschagrin, Y. (2025). *Portrait des pères immigrants d'expression anglaise au Québec*. [<https://chssn.org/fr/documents/portrait-of-english-speaking-immigrant-fathers-in-quebec/>]





Avec la participation financière de :

Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise



1270 chemin Sainte-Foy
Suite 2106
Québec (Québec) G1S 2M4

chssn.org

